Nations Unies A/58/644

Assemblée générale

Distr. générale
19 décembre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session
Point 137 de l'ordre du jour
Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Mandat et résultats escomptés	1–6	4
II.	Ressources nécessaires	7–8	19
III.	Analyse des variations	9–20	21
IV.	Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	21	25
Annexe			
	Organigramme		27

03-66625 (F) 290104 050204

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, dont le montant s'élève à 48 723 100 dollars, compte tenu de contributions volontaires en nature d'un montant de 1 274 400 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 1 230 militaires, 69 membres du personnel de police civile, 48 fonctionnaires internationaux et 110 agents recrutés dans le pays.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 et l'objectif de la Force est expliquée dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante police civile et composante appui). Les effectifs constituant les ressources humaines de la mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction administrative et de la gestion, qui sert l'ensemble de la mission. Les ressources financières destinées à financer les dépenses opérationnelles ont été rattachées à la composante appui en procédant à une quantification des produits correspondant aux objets de dépense de cette catégorie.

La variation des effectifs est analysée au niveau de chaque composante, l'explication faisant référence s'il y a lieu aux produits correspondants indiqués dans les tableaux.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	*Dépenses (2002/03)*	*Montants répartis (2003/04)*	*Prévisions de dépenses (2004/05)*	*Variation*	
				Montant	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	22 583,1	23 008,9	23 573,4	564,5	2,5
Personnel civil	10 016,0	9 644,9	12 056,7	2 411,8	25,0
Dépenses opérationnelles	11 045,0	11 145,0	11 818,6	673,6	6,0
Montant brut	**43 644,1**	**43 798,8**	**47 448,7**	**3 649,9**	**8,3**
Recettes provenant des contributions du personnel	1 721,7	1 702,3	2 353,3	651,0	38,2
Montant net	**41 922,4**	**42 096,5**	**45 095,4**	**2 998,9**	**7,1**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 271,2	1 318,3	1 274,4	(43,9)	(3,3)
Total	**44 915,3**	**45 117,1**	**48 723,1**	**3 606,0**	**8,0**

Ressources humaines

	Contingents	*Police civile*	*Personnel international*	*Personnel recruté dans le pays*	**Total**
Direction administrative et gestion					
Postes approuvés pour 2003/04	–	–	5	–	**5**
Postes proposés pour 2004/05	–	–	5	–	**5**
Composantes					
Composante civile opérationnelle					
Postes approuvés pour 2003/04	12	–	4	6	**22**
Postes proposés pour 2004/05	12	–	5	6	**23**
Contingents					
Postes approuvés pour 2003/04	1 178	–	2	4	**1 184**
Postes proposés pour 2004/05	1 178	–	2	4	**1 184**
Police civile					
Postes approuvés pour 2003/04	–	35	–	2	**37**
Postes proposés pour 2004/05	–	69	2	6	**77**
Personnel d'appui					
Postes approuvés pour 2003/04	40	–	34	93	**167**
Postes proposés pour 2004/05	40	–	34	94	**168**
Total					
Postes approuvés pour 2003/04	1 230	35	45	105	**1 415**
Postes proposés pour 2004/05	1 230	69	48	110	**1 457**
Variation nette	**–**	**34**	**3**	**5**	**42**

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats escomptés

1. Le Conseil de sécurité a créé la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre par sa résolution 186 (1964) du 4 mars 1964 et en a reconduit le mandat plusieurs fois, la prorogation la plus récente, décidée dans la résolution 1517 (2003) du 24 novembre 2003, allant jusqu'au 24 novembre 2003.

2. La Force a pour mandat d'aider le Conseil à atteindre un objectif général, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Force contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire, composante police civile et composante appui), chacune reflétant plutôt qu'elle ne détermine les caractéristiques communes des éléments qui y sont inclus.

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs constituant les ressources humaines de la mission ont été déterminés composante par composante, sauf dans le cas du personnel chargé de la direction administrative et de la gestion, qui sert l'ensemble de la mission. Les ressources financières destinées à financer les dépenses opérationnelles ont été rattachées à la composante appui en procédant à une quantification des produits correspondant aux objets de dépense de cette catégorie. La variation des effectifs par rapport au budget de 2003/04 est analysée au niveau de chaque composante, l'explication faisant référence aux produits correspondants indiqués dans les tableaux.

5. Le quartier général de la mission et l'état-major du secteur 2 ont été établis dans la capitale, Nicosie, où se trouve également le Bureau du Représentant spécial par intérim du Secrétaire général et chef de la mission. Les états-majors des secteurs 1 et 4 ont été créés à Skouriotissa et Famagusta, respectivement. La mission fournit un appui administratif, logistique et technique aux contingents et aux forces de police civile servant dans les zones où sont établis son quartier général et ses états-majors de secteur ainsi qu'au personnel militaire déployé dans les 17 postes d'observation permanents.

Direction administrative et gestion

6. La direction administrative et la gestion d'ensemble seront assurées par le Bureau du Représentant spécial par intérim du Secrétaire général et chef de la mission.

Tableau 1
Ressources humaines : Direction administrative et gestion

	Personnel international										
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3 à P-1*	*Service mobile*	*Services généraux*	*Services de sécurité*	**Total partiel**	*Personnel local*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Bureau du Représentant spécial par intérim du Secrétaire général et chef de la mission											
Postes approuvés pour 2003/04	2	1	–	–	–	2	–	**5**	–	–	**5**
Postes proposés pour 2004/05	2	1	–	–	–	2	–	**5**	–	–	**5**
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Composante 1 : composante civile opérationnelle

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
1.1 Renforcement des relations et meilleure compréhension entre les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs grâce aux contacts établis depuis l'ouverture des points de passage	1.1.1 Pas d'incident aux points de passage 1.1.2 Augmentation de 30 % du nombre d'affaires résolues par la Force, soit 104 affaires contre 80 en 2002/03 1.1.3 Augmentation de 100 % du nombre de manifestations organisées conjointement par les deux groupes de population, soit 190 contre 95 en 2002/03

Produits

- Missions de bons offices auprès des deux parties afin de faciliter le règlement des questions relatives au passage d'un côté de l'île à l'autre
- Facilitation de 190 réunions entre des représentants des deux groupes de population issus des milieux politiques, privés et professionnels et des organisations de la société civile
- Liaison quotidienne avec les puissances garantes et d'autres États Membres
- 100 réunions avec des représentants de deux parties, les organisations non gouvernementales et les groupes bicommunautaires
- Contacts quotidiens avec les médias locaux et internationaux afin de veiller à ce que l'évolution de la situation à Chypre et le rôle et les activités de la Force soient présentés de façon objective
- Contacts quotidiens avec les bureaux d'information dans la partie nord et la partie sud de l'île

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
1.2 Progrès accomplis dans la normalisation des conditions de vie des Chypriotes grecs et des maronites dans le nord, des Chypriotes turcs dans le sud et de la population vivant dans la zone tampon des Nations Unies	1.2.1 Augmentation du nombre de projets d'infrastructure mis en oeuvre dans la zone tampon, avec 13 projets contre 11 en 2002/03 1.2.2 Diminution de 25 % du nombre d'incidents mettant en cause les deux groupes de population dans le village mixte de Pyla, soit 27 contre 36 en 2002/03 1.2.3 Neutralisation de 20 % des mines et des munitions non explosées dans la zone tampon 1.2.4 Amélioration des conditions de vie et des services et installations dont bénéficient 418 Chypriotes grecs et 153 maronites dans le nord et plus de 1 500 Chypriotes turcs dans le sud, notamment amélioration des conditions de logement, des soins médicaux et des conditions d'éducation et d'emploi offertes aux Chypriotes turcs dans le sud et ouverture de classes d'enseignement secondaire dans le nord assortie d'une plus grande liberté de circulation des Chypriotes grecs et des maronites dans cette partie de l'île 1.2.5 Mesures (initiatives, propositions, décisions) prises par les deux parties afin d'améliorer les conditions de vie générales de la population dans les deux parties de l'île

Produits

- Appui à deux projets d'infrastructure qui bénéficient aux deux groupes
- Financement externe de projets bénéficiant aux deux groupes de population, en particulier la remise en état de la place du village de Pyla
- Facilitation selon les besoins du règlement des différends économiques et juridiques qui divisent les deux parties
- Coordination des opérations de déminage (financement externe)
- Facilitation de la transformation de l'école primaire chypriote grecque à Rizokarpaso en établissement d'enseignement secondaire
- Réunions mensuelles avec les Chypriotes turcs dans le sud de l'île
- 50 évacuations sanitaires
- Séances d'information périodiques avec les médias concernant l'ouverture de nouveaux points de passage et les activités y afférentes dans la zone tampon
- Plus grande place accordée aux activités de la Force dans les publications et sur les pages Web de la mission afin de mieux informer le public sur les sujets suivants : accès à la zone tampon, nouveaux points de passage, opérations de déminage et dangers posés par les mines

Tableau 2
Ressources humaines
Composante 1 : composante civile opérationnelle

	Total
Contingents	
Postes approuvés pour 2003/04	**12**
Postes approuvés pour 2004/05	**12**
Variation nette	**–**

	Personnel international										
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3 à P-1*	*Service mobile*	*Services généraux*	*Services de sécurité*	**Total partiel**	*Personnel local*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Bureau du porte-parole[a]											
Postes approuvés pour 2003/04	–	–	1	–	–	1	–	**2**	1	–	**3**
Postes proposés pour 2004/05	–	–	1	1	–	1	–	**3**	1	–	**4**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	1	**–**	**–**	**–**	**1**	**–**	**–**	**1**
Bureau des affaires civiles											
Postes approuvés pour 2003/04	–	–	1	1	–	–	–	**2**	5	–	**7**
Postes proposés pour 2004/05	–	–	1	1	–	–	–	**2**	5	–	**7**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total partiel											
Postes approuvés pour 2003/04	–	–	2	1	–	1	–	**4**	6	–	**10**
Postes proposés pour 2004/05	–	–	2	2	–	1	–	**5**	6	–	**11**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**1**	**–**	**–**	**–**	**1**	**–**	**–**	**1**
Total											
Postes approuvés pour 2003/04											**22**
Postes proposés pour 2004/05											**23**
Variation nette											**1**

[a] Est placé sous l'autorité hiérarchique directe du Représentant spécial par intérim du Secrétaire général et chef de la mission.

Réalisation escomptée/produits

Renforcement des relations et meilleure compréhension entre les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs grâce aux contacts établis depuis l'ouverture des points de passage

Produits

- Contacts quotidiens avec les médias locaux et internationaux afin de veiller à ce que l'évolution de la situation à Chypre et le rôle et les activités de la Force soient présentés de façon objective
- Contacts quotidiens avec les bureaux d'information dans la partie nord et la partie sud de l'île

Réalisation escomptée/produits

Progrès accomplis dans la normalisation des conditions de vie des Chypriotes grecs et des maronites dans le nord, des Chypriotes turcs dans le sud et de la population vivant dans la zone tampon des Nations Unies

Produits

- Séances d'information périodiques avec les médias concernant l'ouverture de nouveaux points de passage et les activités y afférentes dans la zone tampon
- Plus grande place accordée aux activités de la Force dans les publications et sur les pages Web de la mission afin de mieux informer le public sur les sujets suivants : accès à la zone tampon, nouveaux points de passage, opérations de déminage et dangers posés par les mines

Justification

Personnel international : création d'un poste de fonctionnaire de l'information adjoint de 1re classe (P-2)

La création d'un poste de fonctionnaire de l'information adjoint de 1re classe s'explique par l'augmentation et l'élargissement des activités de la mission en matière d'information en raison des progrès accomplis dans le cadre des négociations en vue d'un règlement et de l'ouverture de nouveaux points de passage. Ces faits nouveaux, alliés à l'entrée prochaine de Chypre dans l'Union européenne, ont suscité un regain d'attention de la part des médias et montré à quel point il importait de mieux informer les populations chypriotes grecques et chypriotes turques et le public de façon générale sur le rôle que la Force joue pour maintenir la paix et la sécurité et normaliser la situation dans l'île.

Le titulaire contribuera aux réalisations escomptées 1.1 et 1.2 et à l'exécution des produits correspondants décrits dans le tableau relatif à la composante 1 en organisant 50 séances d'information supplémentaires à l'intention des médias au sujet des activités de la Force, en faisant des exposés aux délégations internationales et en se tenant en liaison avec les bureaux d'information dans la partie nord et la partie sud de l'île.

Composante 2 : composante militaire

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
2.1 Maintien du cessez-le-feu et de l'intégrité de la zone tampon des Nations Unies	2.1.1 Diminution des effectifs des forces adverses dans la zone tampon 2.1.2 Baisse de 5 % des violations du cessez-le-feu, soit 1 765 contre 1 863 en 2002/03 2.1.3 Diminution de 5 % du nombre d'accès illégaux faisant l'objet d'une enquête, leur nombre passant en dessous de 350 contre 371 en 2002/03 2.1.4 Aucune manifestation violente 2.1.5 Maintien en état des périmètres de champs de mines dans la zone tampon 2.1.6 Aucun civil ne pénètre sans autorisation dans la zone tampon

Produits

- 24 820 jours de patrouille militaire des postes d'observation permanents (4 hommes par poste, 17 postes, 365 jours)
- 27 740 jours de patrouille des bases de patrouille (4 hommes par poste, 19 postes, 365 jours)
- 5 840 jours de patrouille militaire des postes d'observation (2 hommes par poste d'observation, 8 postes d'observation, 365 jours)
- 35 770 jours de patrouille mobile (2 hommes par véhicule, 49 patrouilles par jour, 365 jours)
- 1 188 heures de patrouille aérienne (en moyenne 49,5 heures par mois et par hélicoptère, 2 hélicoptères, 12 mois) le long de la zone tampon
- Réunions quotidiennes de liaison à tous les niveaux avec les forces adverses
- Intervention immédiate en cas de violation
- Maintien de forces de réserve afin de faire régner l'ordre et d'encadrer les manifestants :
  - 4 sections en position d'astreinte à deux heures (24/7)
  - 1 section en position d'astreinte à quatre heures (24/7)
  - 4 sections en position d'astreinte à six heures (24/7)
  - 1 hélicoptère en position d'astreinte à 45 minutes (24/7)
- Réunions mensuelles avec les autorités pour éviter des manifestations violentes
- Maintien en état des clôtures délimitant les périmètres de 48 champs de mines dans la zone tampon
- Maintien et surveillance de la zone tampon sur toute sa longueur (146 km)
- Protection des installations des Nations Unies dans 12 camps, 2 postes de liaison et 2 postes de contrôle

Facteur externe

Coopération des forces adverses

Tableau 3
Ressources humaines
Composante 2 : composante militaire

	Total
Contingents	
Postes approuvés pour 2003/04	**1 178**
Postes approuvés pour 2004/05	**1 178**
Variation nette	**–**

	Personnel international										
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3 à P-1*	*Service mobile*	*Services généraux*	*Services de sécurité*	**Total partiel**	*Personnel local*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Bureau du commandant de la Force											
Postes approuvés pour 2003/04	–	1	–	–	1	–	–	**2**	4	–	**6**
Postes proposés pour 2004/05	–	1	–	–	1	–	–	**2**	4	–	**6**
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total											
Postes approuvés pour 2003/04											**1 184**
Postes proposés pour 2004/05											**1 184**
Variation nette											**–**

Composante 3 : police civile

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
3.1 Amélioration des résultats des services de police dans la zone tampon des Nations Unies et plus grande liberté de circulation entre les deux parties de l'île	3.1.1 Diminution de 5 % du nombre d'incidents liés à des violations de la loi et à des troubles de l'ordre public à la suite de l'ouverture de points de passage, soit 94 incidents contre 99 en 2002/03 3.1.2 Renforcement de la coopération des services de police et de maintien de l'ordre dans les affaires concernant les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs 3.1.3 Diminution du nombre d'incidents entre les deux groupes de population dans le village mixte de Pyla 3.1.4 Augmentation de 25 % du nombre de points de passage ouverts aux civils, soit 5 contre 4 en 2002/03, et allongement de la durée du séjour des civils dans la partie de l'île dans laquelle ils sont en visite

Produits • 4 000 patrouilles dans la zone tampon des Nations Unies, y compris dans les villages et à proximité des points de passage • 120 contacts hebdomadaires avec les villageois et les chefs des communautés • Facilitation de 950 rencontres et réunions d'information avec la Police chypriote et l'Élément de la police chypriote turque tant au quartier général de la mission qu'au niveau local • Organisation de trois visites hebdomadaires pendant l'année scolaire dans chacune de deux écoles de Pyla afin de multiplier les contacts entre les élèves et de réduire les tensions dans le village • Organisation de 50 rencontres hebdomadaires afin de resserrer la coopération entre les deux communautés à Pyla • Suivi des procès auxquels sont mêlées des personnes originaires de l'autre communauté, à la demande des deux parties, afin de veiller au respect de la légalité	
Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
3.2 Amélioration de l'acheminement de l'aide humanitaire destinée aux Chypriotes grecs et aux maronites dans le nord et aux Chypriotes turcs dans le sud, de part et d'autre de la zone tampon des Nations Unies	3.2.1 Diminution de moitié du nombre de plaintes émanant des bénéficiaires de l'aide humanitaire
Produits • Fourniture de 156 escortes aux convois d'aide humanitaire organisés deux fois par semaine • Fourniture d'une escorte aux pèlerins se rendant dans cinq lieux de culte de part et d'autre de la zone tampon	
Facteur externe Coopération des forces de police	

Tableau 4
Ressources humaines
Composante 3 : police civile

	Total
Police civile	
Postes approuvés pour 2003/04	**35**
Postes approuvés pour 2004/05	**69**
Variation nette	**34**

	Personnel international										
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3 à P-1*	*Service mobile*	*Services généraux*	*Services de sécurité*	**Total partiel**	*Personnel local*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Bureau des affaires civiles											
Postes approuvés pour 2003/04	–	–	–	–	–	–	–	**–**	2	–	**2**
Postes proposés pour 2004/05	–	–	–	2	–	–	–	**–**	6	–	**8**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**2**	**–**	**–**	**–**	**–**	**4**	**–**	**6**
Total											
Postes approuvés pour 2003/04											**37**
Postes proposés pour 2004/05											**77**
Variation nette											**40**

Réalisation escomptée/produits

Amélioration des résultats des services de police dans la zone tampon des Nations Unies et plus grande liberté de circulation entre les deux parties de l'île

Produits

- 4 000 patrouilles dans la zone tampon des Nations Unies, y compris dans les villages et à proximité des points de passage
- 120 contacts hebdomadaires avec les villageois et les chefs des communautés
- Facilitation de 950 rencontres et réunions d'information avec la police chypriote et la police chypriote turque tant au quartier général de la mission qu'au niveau local
- Organisation de trois visites hebdomadaires pendant l'année scolaire dans chacune de deux écoles de Pyla afin de multiplier les contacts entre les élèves et de réduire les tensions dans le village
- Organisation de 50 rencontres hebdomadaires afin de resserrer la coopération entre les deux communautés à Pyla
- Suivi des procès auxquels sont mêlées des personnes originaires de l'autre communauté, à la demande des deux parties, afin de veiller au respect de la légalité
- Fourniture de 156 escortes aux convois d'aide humanitaire organisés deux fois par semaine
- Fourniture d'une escorte aux pèlerins se rendant dans cinq lieux de culte de part et d'autre de la zone tampon

Réalisation escomptée/produits

Justification

Police civile : renforcement des effectifs avec l'ajout de 34 policiers

Conformément à la résolution 1486 (2003) du 11 juin 2003 par laquelle le Conseil de sécurité a approuvé l'augmentation des effectifs de la composante police civile de la Force avec l'ajout de 34 policiers, les renforts seront chargés de veiller au maintien de l'ordre et à la protection des personnes et des véhicules qui traversent la zone tampon des Nations Unies, d'organiser les visites reçues par les détenus aussi bien dans les postes de police que dans les prisons et de coordonner l'approvisionnement en vivres, en vêtements et en carburant des Chypriotes grecs et des maronites dans le nord et les évacuations sanitaires d'urgence dans les parties nord et sud.

Personnel international : création de 2 postes de spécialiste des affaires civiles (P-2)

La création de deux postes de spécialiste des affaires civiles se justifie par l'ouverture de nouveaux points de passage et l'augmentation des effectifs de la composante police civile. Les titulaires contribueront aux réalisations escomptées 3.1 et 3.2 et à l'exécution des produits correspondants en appuyant, en conseillant et en aidant les forces de police civile chargées de veiller à la protection des personnes et des véhicules qui transitent par les points de passage autorisés, au maintien de l'ordre et au bon acheminement de l'aide humanitaire. Au 2 novembre 2003, 2 millions de Chypriotes grecs et de Chypriotes turcs avaient ainsi transité par les points de passage ouverts depuis le 23 avril 2003, les premiers pour se rendre dans la partie nord et les seconds dans la partie sud de l'île.

La Force compte actuellement 2 spécialistes des affaires civiles (1 P-4 et 1 P-3).

Personnel recruté dans le pays : création de 4 postes d'interprète (services généraux)

La création des 4 postes susmentionnés découle de l'ouverture de nouveaux points de passage et de l'augmentation des effectifs de la composante police civile de la Force. Les titulaires contribueront à la réalisation escomptée 3.1 et à l'exécution des produits correspondants en assurant des services de traduction et d'interprétation auprès du personnel de la composante civile opérationnelle et de la composante police civile afin qu'il puisse avoir des échanges fructueux avec la population, suivre les audiences et s'entretenir avec des représentants officiels.

La Force compte actuellement 2 interprètes recrutés dans le pays.

Composante 4 : composante d'appui

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
4.1 Fourniture d'un appui logistique et administratif efficace à la Force	4.1.1 Amélioration des conditions de vie de 60 soldats 4.1.2 Diminution de la valeur des biens passés par pertes et profits, soit 5 % de la valeur d'inventaire totale au 30 juin 2005 contre 7,5 % au 30 juin 2003 4.1.3 Transmission en temps réel des données concernant les opérations entre le quartier général de la Force, les secteurs et les postes d'observation 4.1.4 Réduction du nombre d'accidents de la route auxquels sont mêlés des membres de la Force, soit 15 en moyenne par mois en 2004/05 contre 17 en 2002/03 4.1.5 Établissement de plans de sécurité dans la zone de la mission

Produits

Contingents et police civile

- Appui apporté à 1 230 soldats et 69 membres de la police civile

Personnel civil

- Administration de 158 membres du personnel [48 membres du personnel international et 110 membres du personnel recruté sur place (services généraux)]

Installations et infrastructures

- Construction de 22 logements préfabriqués et de 1 bloc cuisine et remise en état de 116 logements
- Modernisation des installations électriques à camp Roca (secteur 1) et camp Berger (secteur 4)
- Entretien de 135 groupes électrogènes
- Remise en état et entretien de 540 km de pistes de patrouille

Transports terrestres

- Entretien et gestion de 75 véhicules appartenant à l'ONU, de 42 véhicules appartenant aux contingents et de 256 véhicules de location

Transports aériens

- Appui aux manoeuvres de deux hélicoptères

Transmissions

- Modernisation et remise en état du réseau de communication reliant 1 230 soldats, 69 membres de la police civile et 158 membres du personnel international et du personnel recruté dans le pays
- Entretien de 30 pylônes et de 21 liaisons hertziennes numériques servant au fonctionnement du réseau hertzien terrestre
- Entretien de 290 radios portatives et de 455 stations mobiles et fixes afin d'assurer le fonctionnement du réseau radiophonique à deux voies sur toute l'île

Informatique

- Entretien de 275 ordinateurs de bureau, 45 ordinateurs portables, 13 serveurs de fichiers, 34 numériseurs, 263 imprimantes, 43 photocopieuses et 280 unités d'alimentation permanente
- Mise en place d'un système de reprise après un sinistre, comprenant des services de gestion de documents et de répertoires actifs
- Création de quatre centres d'opérations civilo-militaires équipés de moyens de communication par radio, de télécopieurs et de téléphones
- Gestion des réseaux longue distance reliant 1 000 utilisateurs
- Gestion des réseaux locaux dans 6 lieux différents; fourniture d'un accès au réseau local dans 13 lieux différents

Services médicaux

- Prestation de soins médicaux et sanitaires à 1 230 soldats et 69 membres de la police civile

Amélioration des services

- Mise à jour du plan d'accueil des missions évacuées sur Chypre
- Mise à jour du plan d'évacuation de la Force et des organismes des Nations Unies [Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)/Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)]

Facteur externe

Il faudrait que les fournisseurs et prestataires de services répondent aux besoins de la mission

Tableau 5
Ressources humaines : Composante 5, composante d'appui

	Total
Contingents	
Postes approuvés pour 2003/04	**40**
Postes approuvés pour 2004/05	**40**
Variation nette	**–**

	Personnel international									
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3 à P-1*	*Service mobile*	*Services généraux*	*Services de sécurité*	**Total partiel**	*Personnel local*	**Total**
Administration										
Postes approuvés pour 2003/04	–	–	3	2	28	–	1	**34**	93	**127**
Postes proposés pour 2004/05	–	1	2	3	28	–	–	**34**	94	**128**
Variation nette	–	1	(1)	1	–	–	(1)	**–**	1	**1**
Total										
Postes approuvés pour 2003/04										**167**
Postes proposés pour 2004/05										**168**
Variation nette										**1**

Réalisation escomptée/produits

Fourniture d'un appui logistique et administratif efficace à la mission

Produits

- Tous les produits décrits pour la composante 4 (composante d'appui)

Justification

Chef de l'administration : reclassement du poste de P-5 à D-1

Le Chef de l'administration de la Force contribuera à l'exécution du mandat de la mission en fournissant un appui administratif, logistique et technique à la composante civile opérationnelle, aux contingents et à la police civile dans le cadre de l'exécution des produits associés à la composante appui. Dans la limite des pouvoirs qui lui sont délégués, le Chef de l'administration est directement responsable de la bonne gestion financière et de la bonne utilisation de toutes les ressources allouées à la mission. Il planifie et prévoit les besoins en personnel et les besoins financiers et logistiques de toutes les composantes de la mission et veille à répartir les ressources administratives et logistiques entre les différentes composantes en fonction des besoins. Dans l'exercice de ses fonctions, le Chef de l'administration se tient en rapport avec les autorités du pays hôte.

Le reclassement du poste du chef de l'administration s'explique par les responsabilités et les pouvoirs accrus qui sont délégués au titulaire du poste en matière de gestion financière ainsi que par le renforcement des effectifs de la composante police civile et du personnel civil du fait de l'ouverture des points de passage.

Réalisation escomptée/produits

Fourniture d'un appui logistique et administratif efficace à la mission

Produits

- Mise à jour du plan d'accueil des missions évacuées sur Chypre
- Mise à jour du plan d'évacuation de la Force et des organismes des Nations Unies (UNOPS/PNUD, HCR et UNICEF)

Justification

Personnel international : création de 1 poste de responsable de la sécurité (P-3)

Le responsable de la sécurité veille à la sécurité et à la protection du personnel et des biens de la mission, met au point et administre le système de gestion de la sécurité, établit et actualise les plans d'évacuation et les plans d'action en cas de catastrophe en tenant compte des besoins des organismes et programmes des Nations Unies présents sur l'île ainsi que les plans d'accueil des missions évacuées (Chypre a été choisie pour accueillir le personnel des Nations Unies déployé au Moyen-Orient en cas d'évacuation), se tient en rapport avec les représentants du Gouvernement et avec les autorités chypriotes grecques et chypriotes turques sur toutes les questions de sécurité, procède à des évaluations et à des analyses des risques ainsi qu'à des enquêtes. La création d'un poste de responsable de la sécurité à la classe P-3 cadre avec les instructions permanentes des missions relatives à la sécurité mises au point par le Coordonnateur des Nations Unies pour les questions de sécurité et le Département des opérations de maintien de la paix.

La création du poste susmentionné sera compensée par la suppression de 1 poste d'agent de la sécurité.

Réalisation escomptée/produits

Fourniture d'un appui logistique et administratif efficace à la mission

Produits

- Modernisation et remise en état du réseau de communication reliant 1 230 soldats, 69 membres de la police civile et 158 membres du personnel international et du personnel recruté dans le pays
- Entretien de 275 ordinateurs de bureau, 45 ordinateurs portables, 13 serveurs de fichiers, 34 numériseurs, 263 imprimantes, 43 photocopieuses et 280 unités d'alimentation permanente
- Mise en place d'un système de reprise après un sinistre, comprenant des services de gestion de documents et de répertoires actifs

Réalisation escomptée/produits

Justification

Personnel recruté dans le pays : création de 1 poste d'assistant chargé des techniques de l'information (services généraux)

- Entre 1998 et 2003, la mission a considérablement renforcé ses réseaux informatiques et beaucoup investi en matériel et en logiciels afin de disposer d'une desserte informatique plus fiable, plus sûre et plus efficace et de services d'échange et de traitement des données dans l'ensemble de la zone de la mission, y compris dans les régions reculées. Pendant la période 2003-2004, la Force poursuivra la modernisation de son infrastructure de réseau local et longue distance, renforcera la sécurité de son réseau et de son matériel, mettra en place un système de reprise après un sinistre, comprenant des services de gestion de documents et de répertoires actifs. Le parc informatique de la mission pendant l'exercice budgétaire se composera de 275 ordinateurs de bureau, 45 ordinateurs portables, 13 serveurs de fichiers, 34 numériseurs, 263 imprimantes et 280 unités d'alimentation permanente.

  Le titulaire du poste (agent des services généraux recruté dans le pays) serait chargé de veiller au bon fonctionnement des systèmes informatiques de la Force, lesquels se sont multipliés et ont gagné en complexité.

  La Force compte actuellement 7 personnes chargées des services informatiques, dont 2 personnes recrutées sur le plan international [le chef du Groupe des techniques de l'information (Service mobile) et 1 assistant chargé des techniques de l'information (Service mobile)] et 5 agents des services généraux recrutés dans le pays (2 techniciens chargés de l'appui informatique, 1 assistant (inventaire et fournitures) et 2 commis).

II. Ressources nécessaires

1. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	*Dépenses[a] (2002/03)* (1)	*Montants répartis[a] (2003/04)* (2)	*Prévisions de dépenses (2004/05)* (3)	*Variation* Montant (4) = (3)-(2)	*Variation* Pourcentage (5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	–	–	–	–	–
Contingents	22 342,6	22 769,6	23 128,7	359,1	1,6
Police civile	240,5	239,3	444,7	205,4	85,8
Unités de police constituées	–	–	–	–	–
Total partiel	**22 583,1**	**23 008,9**	**23 573,4**	**564,5**	**2,5**
Personnel civil					
Personnel international[b]	5 753,2	5 481,5	6 709,5	1 228,0	22,4
Personnel recruté dans le pays[c]	4 262,8	4 163,4	5 347,2	1 183,8	28,4
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–
Total partiel	**10 016,0**	**9 644,9**	**12 056,7**	**2 411,8**	**25,0**
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	60,8	50,0	50,0	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–	–
Voyages	157,6	266,5	233,9	(32,6)	(12,2)
Installations et infrastructures	5 183,0	5 004,2	5 653,8	649,6	13,0
Transports terrestres	1 928,5	1 745,0	2 003,0	258,0	14,8
Transports aériens	1 457,5	1 400,4	1 497,9	97,5	7,0
Transports maritimes	–	–	–	–	–
Transmissions	804,5	889,5	938,1	48,6	5,5
Informatique	768,1	779,7	761,7	(18,0)	(2,3)
Services médicaux	225,8	207,0	225,4	18,4	8,9
Matériel spécial	–	306,0	6,3	(299,7)	(97,9)
Fournitures, services et matériel divers	459,2	496,7	448,5	(48,2)	(9,7)
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
Total partiel	**11 045,0**	**11 145,0**	**11 818,6**	**673,6**	**6,0**
Total brut	**43 644,1**	**43 798,8**	**47 448,7**	**3 649,9**	**8,3**
Recettes provenant des contributions du personnel	1 721,7	1 702,3	2 353,3	651,0	38,2
Total net	**41 922,4**	**42 096,5**	**45 095,4**	**2 998,9**	**7,1**

Catégorie de dépenses	Dépenses[a] (2002/03) (1)	Montants répartis[a] (2003/04) (2)	Prévisions de dépenses (2004/05) (3)	Variation Montant (4) = (3)-(2)	Variation Pourcentage (5) = (4)/(2)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)[d]	1 271,2	1 318,3	1 274,4	(43,9)	(3,3)
Total	**44 915,3**	**45 117,1**	**48 723,1**	**3 606,0**	**8,0**

[a] Répartition ajustée des ressources approuvées entre les catégories de dépenses militaires et personnel de police et dépenses opérationnelles.
[b] Le montant pour 2004/05 repose sur un taux de vacance de postes de 4 %, contre 5 % pour 2003/04.
[c] Le montant pour 2004/05 tient compte d'un taux de vacance de postes de 1 % alors que celui pour 2003/04 reposait sur l'hypothèse selon laquelle tous les postes étaient pourvus.
[d] Les montants pour 2004/05 comprennent des contributions versées par les Gouvernements australien, chypriote et britannique, qui s'élèvent respectivement à 66 500 dollars, 1 193 867 dollars et 14 000 dollars.

2. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

7. Le montant demandé pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, soit 1 713 600 dollars, a été calculé à partir des taux standard de remboursement pour le matériel majeur et pour le soutien logistique autonome.

Catégorie de dépenses	Montant estimatif (en milliers de dollars É.-U.)
Matériel majeur	**1 546,9**
Soutien logistique autonome	
Missions secondaires du génie	166,7
Total partiel	**166,7**
Total	**1 713,6**

3. Contributions non budgétisées

8. La valeur estimative des contributions non budgétisées pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 est la suivante :

Catégorie de dépenses	Montant estimatif (en milliers de dollars É.-U.)
Accord sur le statut des forces[a]	187,0
Total	**187.0**

[a] Valeur marchande, selon les estimations de la Force, du coût des postes d'observation des Nations Unies et des bureaux et logements, y compris le bâtiment du quartier général de la Force, mis à disposition des contingents et des unités de police civile par le Gouvernement chypriote.

III. Analyse des variations[1]

Explication

On trouvera dans la présente section, pour chaque rubrique, une indication des facteurs auxquels la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à une modification de la portée ou de la nature du mandat ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion devant permettre d'obtenir les résultats escomptés avec plus d'efficacité (par exemple révision des priorités ou ajout de produits) ou avec plus d'efficience (par exemple réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits sans incidence sur les produits) ou liées à des problèmes qui apparaissent au stade de l'exécution (par exemple sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits ou retards dans le recrutement).

	Variation	
Contingents	359,1	1,6 %

• Facteurs externes : paramètres budgétaires

9. La variation, soit 359 100 dollars, s'explique par le fait qu'il faut rembourser les sommes dues à un pays fournisseur de contingents pour du matériel utilisé par la Force depuis juin 2001. La signature du mémorandum d'accord avec le pays fournisseur n'est intervenue qu'en octobre 2003 à l'issue de longues négociations.

	Variation	
Police civile	205,4	85,8 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

10. La variation, soit 205 400 dollars, tient principalement au fait que les effectifs autorisés de la police civile ont presque doublé, passant de 35 à 69. Des montants supplémentaires sont demandés pour l'indemnité de subsistance (missions),

[1] Le montant des variations est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

l'indemnité d'habillement et les voyages, compte tenu d'un taux de vacance de postes de 10 %.

	Variation	
Personnel international	1 228,0	22,4 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

11. La variation, soit 1 228 000 dollars, est principalement imputable à l'augmentation des ressources demandées pour régler les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel liés à la création de 4 postes (1 P-3 et 3 P-2) et au reclassement à D-1 du poste du chef de l'administration de la Force. Les dépenses au titre du personnel international sont calculées sur la base des barèmes de rémunération en vigueur en mars 2003, compte tenu d'un taux de vacance de postes de 4 %.

	Variation	
Personnel recruté dans le pays	1 183,8	28,4 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

12. La variation, soit 1 183 800 dollars, correspond principalement à l'augmentation des ressources demandées pour régler les traitements, les dépenses communes de personnel et les contributions du personnel liés à la création de 5 postes à pourvoir par du personnel recruté dans le pays (4 postes d'interprète et 1 poste d'assistant chargé des techniques de l'information). Les dépenses au titre du personnel recruté dans le pays sont calculées sur la base des barèmes de rémunération en vigueur en septembre 2003, compte tenu d'un taux de vacance de postes de 1 %.

	Variation	
Voyages	(32,6)	(12,2 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

13. La variation, soit 32 600 dollars, s'explique principalement par une diminution des crédits demandés au titre des frais de voyage afférents à la formation du fait de la mise en oeuvre de programmes de formation des formateurs et de l'exécution des programmes de formation sur le plan local chaque fois que possible.

	Variation	
Installations et infrastructures	649,6	13,0 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

14. La variation s'explique comme suit :

Réalisation escomptée/produits
Réalisation escomptée 4.1
Produits
• Construction de 22 logements préfabriqués et de 1 bloc cuisine et remise en état de 116 logements
• Modernisation des installations électriques à camp Roca (secteur 1) et camp Berger (secteur 4)
Justification
La variation, soit 649 600 dollars, tient principalement à la hausse des ressources demandées pour les services collectifs de distribution, les services et les matériaux achetés dans le pays, compte tenu des coûts effectifs, et le remboursement des sommes dues à un pays fournisseur de contingents au titre de la rubrique Soutien logistique autonome pour du matériel utilisé par la Force depuis juin 2001 (voir par. 9 ci-dessus)

		Variation
Transports terrestres	258,0	14,8 %

• **Gestion : moyens et produits revus à la hausse**

15. La variation s'explique comme suit :

Réalisation escomptée/produits
Réalisation escomptée 4.1
Produits
• Entretien de 75 véhicules appartenant à l'ONU, de 42 véhicules appartenant aux contingents et de 256 véhicules de location
Justification
La variation, soit 258 000 dollars, correspond à la hausse des frais de location des 265 véhicules, y compris 12 véhicules supplémentaires qui serviront aux besoins des effectifs supplémentaires de la composante police civile.

		Variation
Transports aériens	97,5	7,0 %

• **Facteurs externes : paramètres budgétaires**

16. La variation, soit 97 500 dollars, tient principalement à la hausse des primes d'assurance du contrat-cadre d'assurance responsabilité civile pour les opérations aériennes et des primes d'assurance aérienne.

	Variation	
Transmissions	48,6	5,5 %

• **Facteurs externes : paramètres budgétaires**

17. La variation, soit 48 600 dollars, s'explique par la hausse des frais de location des lignes téléphoniques et des répéteurs.

	Variation	
Services médicaux	18,4	8,9 %

• **Facteurs externes : paramètres budgétaires**

18. La variation, soit 18 400 dollars, est principalement imputable au renchérissement prévu des services médicaux assurés par des établissements privés, compte tenu des coûts effectifs.

	Variation	
Matériel spécial	(299,7)	(97,9 %)

• **Gestion : moyens revus à la baisse et produits inchangés**

19. La variation, soit 299 700 dollars, s'explique par l'achat de tous les dispositifs d'observation nocturne dont la Force avait besoin au moyen des crédits prévus pour l'exercice 2003/04.

	Variation	
Fournitures, services et matériel divers	(48,2)	(9,7 %)

• **Gestion : moyens et produits revus à la baisse**

20. La variation, soit 48 200 dollars, tient à la diminution des dépenses relatives aux frais, au matériel et aux services de formation comme suite à la rationalisation des activités dans ce domaine.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

21. **En ce qui concerne le financement de la Force, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :**

a) L'ouverture, aux fins du fonctionnement de la Force pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, d'un crédit d'un montant de 47 448 700 dollars, dont un montant net de 21 531 800 dollars financé au moyen des contributions volontaires versées par les Gouvernements chypriote (15 031 800 dollars) et grec (6,5 millions de dollars);

b) La mise en recouvrement, à raison de 2 159 742 dollars par mois, d'un montant de 25 916 900 dollars, représentant le solde du crédit ouvert, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Demande/recommandation	*Mesures prises*
Le nombre de postes vacants à la Force n'étant pas aussi élevé que dans d'autres missions, le Comité demande que l'emploi qui est fait du personnel ayant bénéficié d'une formation soit plus attentivement suivi. Deuxièmement, il faudrait s'employer à définir des priorités pour les activités de formation de la Force, plutôt que tenter, à ce qu'il semble, de former à tour de bras le personnel à tous les aspects des activités opérationnelles des missions. (A/57/772/Add.4, par. 25)	Fait. La Force a hiérarchisé ses priorités en matière de formation, institué des programmes de formation des formateurs et fait un plus grand usage des moyens de formation existant dans le pays. Elle a ainsi réduit les ressources demandées au titre des voyages afférents à la formation de 24,8 % et les autres dépenses de formation de 71 % par rapport au budget approuvé pour l'exercice 2003/04 (voir aussi par. 13 et 20 du présent rapport).

Demande/recommandation	*Mesures prises*
Le Comité prie la mission de mettre en place un mécanisme simple et pratique pour obtenir le remboursement. La Force devrait, à cet égard, chercher à tirer parti de l'expérience de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, notamment en ce qui concerne la méthode utilisée pour calculer le coût des services. (A/57/772/Add.4, par. 28)	Fait. La Force organise l'acheminement de l'aide humanitaire en faveur des Chypriotes grecs et des maronites dans le nord de l'île pour le compte de la Croix-Rouge chypriote. Le remboursement s'effectue sur la base d'un échange de notes verbales avec le Comité de la Croix-Rouge chypriote et les montants reçus sont comptabilisés dans les comptes de la mission. En ce qui concerne les entités des Nations Unies opérant à Chypre (PNUD, UNOPS, HCR et OMS), les services ne vont pas au-delà d'un simple appui administratif (paiement des services collectifs de distribution et des factures de téléphone et achat de billets d'avion) et les demandes de remboursement sont présentées chaque mois sur la base des montants effectivement décaissés.

Annexe

Organigramme

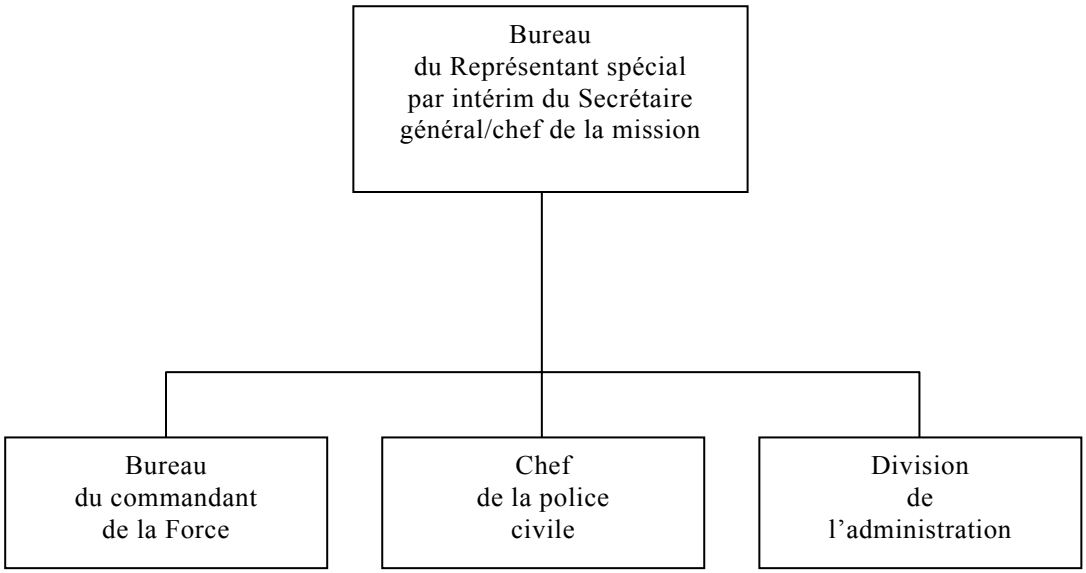

Carte